

PAS DE NOUVELLE, BONNE NOUVELLE ? Le suivi de son dossier espace clos !

par **Stéphane Dion** | Directeur général, Option Sécurité Inc.

Jean-Pierre a implanté son programme de gestion des espaces clos il y a deux ans. À titre de conseiller en santé et sécurité au travail, il a été un acteur important tout au long de la démarche. Il est d'ailleurs très fier de ce qui a été accompli. L'identification des espaces clos, l'analyse de risques, l'installation des points d'ancrage, l'achat des équipements, le développement d'une procédure et d'un programme de gestion, la formation, etc. Bref, les exigences lui semblent respectées. Ce projet est d'ailleurs considéré comme une réussite. Depuis plus d'un an, le thème des espaces clos est peu abordé. Jean-Pierre effectue des suivis amicaux dans l'usine mais sans plus.

Depuis ce temps et comme toujours, Jean-Pierre est très occupé. Puisqu'il est performant, on lui confie la plupart des dossiers importants. Ses priorités sont multiples et changeantes. Il est tellement préoccupé par les nouveaux projets tels la sécurité des machines, le cadenassage et le travail en hauteur que pour lui, les espaces clos sont loin d'être une priorité. Il se dit que s'il y avait quelque chose à faire, ça ferait longtemps qu'il aurait eu des demandes ou entendu des plaintes. *Pas de nouvelle, bonne nouvelle*, se dit-il !

Jean-Pierre, débordé, reçoit un appel de son ami Marcel, préventionniste dans une autre usine. Ce dernier lui demande de venir effectuer un diagnostic du programme de gestion des espaces clos de son usine. Malgré son horaire chargé, Jean-Pierre accepte. Il se dit qu'il est toujours bon de voir ce qui se fait ailleurs.

La préparation de la grille de diagnostic fut le premier travail de Jean-Pierre et des deux autres « auditeurs ». Pour eux, il semblait important de vérifier les initiatives mises en place mais également leur application sur le terrain.

Voici un résumé des points forts et à améliorer tels qu'identifiés par les « auditeurs » (Ces éléments sont représentatifs de ce que nous observons habituellement dans le milieu).

Points forts

- Les entrées planifiées se déroulent généralement bien
- Les actions initiales requises ont été réalisées (analyse de risques, formation, équipements, points d'ancrage, procédure et programme d'entrée, etc.)
- La présence d'un permis découlant d'une analyse de risques complète
- Le niveau de connaissance qu'ont les intervenants des risques, mesures préventives et de la procédure
- Le fait d'avoir des scénarios de sauvetage types
- Le niveau de priorité accordé aux espaces clos

Points à améliorer

- Les pratiques d'entrées ne sont pas toujours le reflet de ce qui a été prévu dans la procédure et dans le programme d'entrée (les travailleurs ont ajusté les incohérences mais le tout n'a pas été validé, communiqué et adopté formellement)
- Le programme d'entretien d'équipements n'est pas respecté
- Le niveau de maîtrise de l'utilisation des équipements n'est pas optimal
- Il y a des nouveaux espaces clos qui n'ont pas été analysés ni placardés
- Certains placards ne sont plus visibles
- Il y a un laisser-aller lorsque les entrées sont effectuées par des entrants réguliers ou dans des espaces clos où les entrées sont fréquentes (fruit des habitudes)
- Les scénarios de sauvetage ne sont pas éprouvés
- Les nouveaux travailleurs n'ont pas été formés
- L'information sur les fiches n'a pas été mise à jour malgré les modifications ou erreurs
- Les pratiques sont parfois différentes selon les secteurs
- La mécanique de gestion entourant le travail des sous-traitants n'est pas prévue ni connue

Jean-Pierre a trouvé son expérience fort enrichissante. Il a appris plusieurs choses grâce à cet exercice. Il retient surtout que :

- Le fait de ne pas entendre parler d'espaces clos n'indique pas que tout va bien à ce niveau
- Ce n'est pas parce qu'on a le sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait que tout est réglé
- Un suivi régulier auprès des intervenants est nécessaire
- Une présence terrain pour valider la compréhension et l'application des pratiques est importante
- Le fait de se comparer avec d'autres est intéressant et inspirant
- La clé du succès réside dans la mobilisation, la communication, la responsabilisation et le suivi

Ainsi, Jean-Pierre n'a pas le sentiment d'avoir perdu son temps si précieux. Au contraire, il est content d'avoir pu réaliser que le dossier espaces clos devait rester d'actualité dans son usine. Bien que plusieurs projets soient prioritaires, il s'engage à effectuer un suivi ponctuel afin de s'assurer que les pratiques en espaces clos respectent la réglementation et permettent de gérer les risques de manière optimale puis surtout, qu'elles soient connues et appliquées. Il a d'ailleurs ciblé des leaders internes qui l'appuieront dans cet exercice.

Désormais, le vieil adage « pas de nouvelle, bonne nouvelle » ne s'applique plus. Il prône plutôt le fait d'aller aux nouvelles et de les solliciter. En fait, il a demandé à son ami Marcel de venir faire un diagnostic. ■

OptionSécurité

« La différence en espace clos »

Stéphane Dion
Directeur Général,
Option Sécurité Inc.
Téléphone: 450-967-0911 (23)
Site internet: www.optionsecurite.com